

Serment de Paris

— 8 MARS 2017 —

Serment de Paris

Moment historique de l'affirmation d'un mouvement mondial pour l'émancipation des femmes, la conférence de Pékin a permis des avancées majeures pour la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Grâce aux engagements internationaux qui se sont succédé depuis 1995, davantage de filles vont à l'école et sont diplômées ; davantage de femmes travaillent, accèdent aux responsabilités, bénéficient des services de santé sexuelle et reproductive et sont protégées par des législations condamnant les violences de genre.

Pourtant, ces progrès restent fragiles et les droits des femmes continuent d'être quotidiennement bafoués. Dans des dizaines de pays, l'avortement est encore prohibé et la contraception inaccessible. Partout dans le monde, les femmes sont victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques, et la persistance du sexisme reste un obstacle majeur à la conquête de leur autonomie. Faire reculer toutes les formes de discriminations subies par les filles et les femmes demeure donc un impératif absolu.

Cette exigence est aujourd'hui une urgence. La menace d'un retour en arrière n'a jamais été aussi forte, alors que renaissent les idéologies les plus réactionnaires et les extrémismes, notamment religieux, les plus dangereux. Plus que jamais, les femmes et leurs droits sont en danger.

Dans les zones de conflits armés, le viol est une arme de guerre. Des fanatiques réduisent les femmes en esclavage et les persécutent, à l'instar des femmes appartenant à la communauté Yézidie. Ailleurs dans le monde, la protection des femmes et des enfants contre les violences conjugales et familiales est inexistante ou en péril, l'accusation d'adultère est passible

des châtiments les plus extrêmes et la promotion de la santé sexuelle et reproductive se trouve aujourd'hui menacée. En Europe même, certains gouvernements entendent réassigner les femmes à leur rôle procréatif et à la sphère domestique, et s'emploient à restreindre voire à empêcher tout accès à l'avortement.

L'égalité réelle sera impossible tant que les sociétés continueront de tolérer ou d'exercer un contrôle sur le corps des femmes, par la coercition ou la violence, qu'elle soit physique ou psychologique. À l'occasion de la 40^e Journée internationale des droits des femmes, et face à ces menaces sans précédent, la France appelle donc solennellement à la vigilance et à la mobilisation de tous.

La solidarité internationale a toujours été au cœur des combats féministes. Le sort des femmes est lié sur tous les continents : lorsque les droits des unes sont attaqués, ceux de toutes les autres sont aussi fragilisés.

Face aux régressions, aux fondamentalismes et aux idéologies liberticides, nous faisons le serment de promouvoir la reconnaissance universelle des droits sexuels et reproductifs et de toutes les libertés des filles et des femmes.

Nous faisons le serment de soutenir la lutte contre toutes les formes de violences faites aux filles et aux femmes.

Nous faisons le serment d'encourager et d'accompagner l'émancipation des filles et des femmes.

Rien n'est plus universel que ce combat.
